



# AUXILIAIRE PUÉRICULTEUR

## FORMER AUX MÉTIERS DE L'HUMAIN

NIVEAU 4



DURÉE DE FORMATION

18 mois



Taux de réussite 2020

100%

Le CFA Sanitaire et Social vous accompagne à la recherche d'un employeur :

- Information collective
- Entretien individuel
- Atelier CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Positionnement sur des offres collectées

En tant que professionnel de santé, **l'auxiliaire de puériculture** est autorisé à dispenser des activités d'éveil et d'éducation et réaliser des soins d'hygiène et de confort pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier et des actes spécifiques définis prioritairement pour l'infirmière puéricultrice, en collaboration et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

**Qualiopi**   
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### LIEUX DE FORMATION

► PERPIGNAN



**CFA Sanitaire & Social**  
Former aux métiers de l'humain

## LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE



Être âgé de moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes ayant une reconnaissance travailleur handicapé). **Aucun niveau scolaire n'est exigé.**  
Avoir validé les sélections.

## LE CONTENU DE LA FORMATION



5 blocs de compétences ■ Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant ses fragilités ■ Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques ■ Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ■ Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention ■ Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies.

## LE FINANCEMENT



art. 11 Code du Travail / Loi n°2018-771 :  
La formation est gratuite pour l'apprenti et son représentant légal.

## PARTENAIRES



Cindy, 26 ans,  
Auxiliaire de puériculture

Témoignage

« C'est un métier très humain, tant dans la relation avec l'enfant qu'avec ses parents. Je peux en effet les accompagner dans leur rôle éducatif, les rassurer. Je n'aime pas me fâcher, mais avec les enfants un peu plus grands, il faut parfois avoir de l'autorité. Quelquefois, il ne faut pas hésiter à passer le relais à une collègue : c'est aussi un vrai travail d'équipe ! »

# 770H

DE FORMATION THÉORIQUE

RÉDUCTIONS POSSIBLES SELON LE DIPL. ME OBTENU

## POURSUITE D'ÉTUDE



Aide soignant, BP JEPS,  
Moniteur Éducateur,  
Éducateur de Jeunes enfants

## QUELS EMPLOYEURS ?



Les structures d'accueil de la petite enfance, structures sanitaires et sociales, services de maternité, structure accueillant des enfants en situation de handicap ou en service de pédo-psychiatrie, structures d'aides sociales à l'enfance.



**CFA Sanitaire & Social**  
Former aux métiers de l'humain

04 67 69 04 36

[www.cfa-sanitaire-social.com](http://www.cfa-sanitaire-social.com)  
[contact@cfa-sanitaire-social.com](mailto:contact@cfa-sanitaire-social.com)

